

Fiche Technique Conseil: audit rse obligatoire

Objectifs de la mission

Mission d’audit visant la conformité sociale, environnementale et la performance globale.

- Établir un état des lieux fiable de la conformité RSE (réglementations et ISO 26000).
- Identifier les non-conformités, risques et opportunités d’amélioration.
- Proposer un plan d’action pragmatique avec objectifs mesurables et calendrier.
- Renforcer la transparence et la crédibilité auprès des parties prenantes.
- Faciliter l’accès à la certification/aux labels et accompagner le changement.
- Détecter forces/faiblesses et améliorer la performance sur le long terme.

Référentiels et cadre: réglementation locale/internationale et norme ISO 26000.

Entreprises / profils concernés

- Entreprises de toutes tailles/secteurs soumises à des obligations RSE.
- Organisations impliquées dans des chaînes d’approvisionnement responsables.
- Structures répondant à des appels d’offres publics/privés.
- Entreprises souhaitant renforcer réputation et attractivité (investisseurs, clients).
- Fonctions clés: QHSE, directions RSE, responsables développement durable, managers, RH.
- Entreprises exportatrices ou opérant dans des zones à normes exigeantes.

Durée et format de la mission

Durée variable selon taille, secteur et maturité RSE: de quelques semaines à plusieurs mois.

Composante	Description	Notes
Périmètre & durée	Études préalables, audit terrain, rapport final	De quelques semaines à plusieurs mois
Formats d'intervention	Présentiel sur site et modalités hybrides (distanciel + visites)	Flexibilité et efficacité
Livrables & rythmes	Réunions intermédiaires, ateliers, rapport complet	Plan d’action détaillé et priorisé

Méthodologie / déroulement de la mission

Étape 1 — Diagnostic initial

- Collecte et analyse des données RSE, entretiens avec managers et personnels clés.

- Revue des procédures internes, rapports sociaux/environnementaux et obligations applicables.

Étape 2 — Analyse documentaire et réglementaire

- Examen des documents, chartes éthiques, politiques RH, rapports d'impact environnemental.
- Vérification de la conformité aux réglementations et standards (dont ISO 26000).

Étape 3 — Recommandations et plan d'action

- Recommandations personnalisées et priorisées.
- Plan d'action détaillé: objectifs mesurables, étapes claires, calendrier réaliste.

Étape 4 — Suivi et accompagnement

- Assistance à la mise en œuvre des actions correctives et préventives.
- Rapports détaillés, sensibilisation des équipes et coordination des parties prenantes.